



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 18 juin 2022

Le Tarn de nouveau placé en vigilance orange – canicule

Le département du Tarn est à nouveau placé en vigilance orange canicule depuis ce jour à 10h. Le département était placé en niveau rouge depuis le 16 juin à 16h. Le niveau orange correspond à **une période de chaleur intense pour laquelle les températures dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs**.

Évolution prévue de la situation météorologique

Aujourd'hui, les températures attendues en plaine seront comprises entre 38 et 39 degrés dans les secteurs d'Albi et Gaillac, 35 degrés en pays Castrais et de 33 à 35 degrés au-dessus de 500 mètres d'altitude. Un vent d'Autan de 60 à 70 km/h soufflera sur le pays Castrais, entraînant de forts risques d'incendies.

Demain, les températures seront comprises entre 35 et 36 degrés en plaine, 32 degrés en pays Castrais et 30 degrés au-dessus de 500 mètres d'altitude. Des rafales de 80 km/h sont également prévues.

Les températures devraient continuer à baisser en début de semaine prochaine.

Les mesures décidées par les services de l'État

Dans ce contexte de fortes chaleurs, le Préfet du Tarn maintient l'activation du **plan ORSEC « Gestion sanitaire des vagues de chaleur »**.

Les plans bleus restent en vigueur dans les différents EHPAD.

Le Préfet du Tarn demande aux maires du département **de maintenir la mise en œuvre des Plans communaux de sauvegarde (PCS)**, ainsi que l'activation de leurs cellules de veille. Les maires **doivent également maintenir leurs registres nominatifs communaux pour entrer en contact avec les administrés les plus fragiles inscrits afin de s'assurer de leur bonne situation**.

Toute latitude est laissée aux maires pour adapter les manifestations extérieures aux fortes chaleurs, notamment en organisant les manifestations aux heures les moins chaudes de la journée ou en dimensionnant les dispositifs de prévention et de secours.

La préfecture ne prendra aucune autre mesure d'interdiction générale de manifestation à son niveau.

Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Direction départementale de l'emploi du travail des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) met en œuvre le dispositif dédié aux personnes vulnérables et aux entreprises.

Le Préfet du Tarn appelle à la plus grande vigilance, **chacun** pouvant être affecté par ces fortes chaleurs.

Il convient de porter une vigilance particulière aux personnes âgées, aux personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, aux personnes isolées et aux enfants.

Aussi, **la mobilisation civique de chacun pour apporter assistance et écoute à ses voisins et sa famille est essentielle.**

Une vigilance particulière est également demandée pour **prévenir les feux de forêt** :

- ni feu ni barbecue aux abords des forêts,
- pas de cigarette ni de mégot jeté au sol ou par la fenêtre de la voiture,
- pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendies,
- pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane,...)
- pas d'écobuage.

Les conseils de comportement à diffuser.



Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue
aux abords des forêts

Pas de cigarette
ni de mégot jeté au sol ou
par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles
les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison
bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte
en localisant le feu avec précision

Je me mets à l'abri
dans une habitation

112 Urgences
18 Pompiers

Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr